

Loi d'apartheid en Israël :

halte au silence complice de l'Elysée !

Depuis jeudi 19 juillet 2018 - très récemment - par loi constitutionnelle qui vient d'être modifiée par la Knesset, Israël devient officiellement un **Etat d'apartheid**, avec lequel la France du président Macron continue de coopérer. La Saison France-Israël n'est pas officiellement remise en cause ! La France est-elle toujours le pays des Droits de l'Homme qu'elle prétend ?

A sa fondation, il y a 70 ans – anniversaire célébré cette année par des massacres de Palestiniens à Gaza, qui ont ému voire révolté l'opinion internationale -, Israël le 14 mai 1948 prétendait vouloir assurer « une complète égalité de droits sociaux et politiques à tous les citoyens israéliens, sans distinction de croyance, de race ou de sexe ». En 1992, cet Etat aux yeux du monde se définissait officiellement « un Etat juif et démocratique », alors que le paradoxe était et est toujours que : nombreux sont les Israéliens qui ne sont pas juifs.

Sur ses 8,8 millions d'habitants, Israël compte environ 520 000 soit 17,5% de Palestiniens d'Israël qui ne sont ni de Gaza ni de la Cisjordanie. La majorité des Palestiniens (80%) sont musulmans, mais certains sont chrétiens. Quel devenir pour ce demi-million d'êtres humains ? La purification ethnique ?

Israël aujourd'hui se revendique et l'écrit dans sa loi fondamentale, comme dorénavant un « Etat-nation (exclusivement) du peuple juif ». 62 députés de la Knesset, son assemblée législative, ont voté pour, jeudi 19 juillet, alors que 55 ont voté contre, et 3 se sont abstenus. Le caractère inégalitaire et ségrégationniste de cet Etat est alors assumé et gravé dans le marbre de la loi, à 7 députés près. Le caractère « démocratique » n'est plus revendiqué.

La députée travailliste israélienne Shelly Yachimovich, s'insurge et rejoint à juste titre dans son analyse Saeb Erakat, secrétaire général actuel de l'OLP (*Organisation de libération de la Palestine*), pour dénoncer la « **légalisation officielle de l'apartheid en Israël** », alors que Benyamin Netanyahu et son Likud pérorent.

L'arabe n'est plus une langue officielle d'Israël aux côtés de l'hébreu, qui seul reste la langue d'Etat. Et

quelques mois après l'inauguration de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem par Donald Trump, accompagnée par des massacres à Gaza, la loi israélienne définit officiellement et de façon arbitraire cette ville -au statut international très spécial- comme sa capitale : la capitale ne serait donc plus Tel-Aviv. Faisant fi de l'Histoire et des peuples, Trump et Netanyahu peuvent-ils décider de la capitale d'Israël ? Même appuyés par 62 membres de la Knesset, eux même représentants d'un parti d'extrême-droite raciste et fasciste, le Likud ? Et le plus grave c'est que Wikipédia et Google, dont la neutralité idéologique n'est décidément qu'un mythe, présentent dès maintenant Jérusalem, comme effectivement la capitale de cet Etat... Les résidents palestiniens de Jérusalem sont exclus.

« L'Etat (israélien) considère que le développement des implantations juives relève de l'intérêt national » et accompagne « la possibilité de créer des localités exclusivement réservées aux juifs ». Avi Dichter, député du Likud et rapporteur de cet ensemble de lois, n'a pas hésité à insulter violemment ses collègues parlementaires israéliens arabes.

Il est par ailleurs fort grave qu'Israël, de plus en plus dominée par l'extrémisme de droite, se déclare l'« Etat-nation du peuple juif » en s'appropriant ainsi sans leur accord les citoyens juifs de nombreux pays, y compris ceux qui condamnent les exactions récurrentes de l'Etat israélien. Rappelons qu'en France, la Révolution française, puis toute la gauche populaire lors de l'Affaire Dreyfus, Jaurès en tête, ont bataillé avec succès pour que les juifs cessent d'être discriminés et pour qu'ils deviennent citoyens de plein droit de notre pays.

C'est inacceptable.

La France, qui se déclare à tout instant le « Pays des Droits de l'Homme », se doit de condamner vivement Israël de Benyamin Netanyahu et du Likud, comme elle a justement condamné dans le passé l'Afrique du Sud de l'apartheid.



Soutenez le PRCF et les JRCF , rejoignez leur combat révolutionnaire !

o Je souhaite rejoindre le Pôle de Renaissance Communiste en France

o Je veux seulement recevoir des informations supplémentaires sur le Pôle de Renaissance Communiste en France

Nom:

Prénom:

Adresse:

CP:

Ville:

Courriel:

Téléphone:

A renvoyer à: PRCF, 8 rue du Clos Lapaume; 92 220 Bagneux